

L'ARBITRAGE EN QUESTIONS

Les réponses de l'A.F.A. et
du C.M.A.P.



18 mai 2010
9h - 13h
À la CCIP

Les réponses de l'A.F.A. et du C.M.A.P. 18 mai 2010 à la CCIP

8H30 à 9H Accueil

9H à 9H15 Introduction

- **Geneviève Augendre**, *Président de l'AFA*
- **Pierre Simon**, *Président du CMAP et de la CCIP*

9H15 à 10H30

Les attentes des entreprises

Table ronde animée par Jean-Pierre Grandjean

- **Anne-Marie Guillerme**, *Directrice Grands Contentieux de la direction juridique de Total SA*
- **Alain Gauvin**, *Directeur juridique France du groupe Carrefour*
- **Pierre Charreton**, *Directeur juridique d'Areva*

Comment réagir lorsqu'un cocontractant vous propose une clause d'arbitrage?

Que rechercher au moment d'insérer une clause compromissoire dans un contrat? Quelles attentes une fois le litige survenu?

Quelles difficultés rencontrées? (constitution du tribunal arbitral, incidents de procédure, durée, coût, difficultés d'exécution..)

10H30 à 10H45 Pause

10H45 à 12H30

Les réponses des institutions d'arbitrage

Table ronde animée par Anne Outin-Adam

- **Jean-Pierre Ancel**, *Président de chambre h. Cour de Cassation*
- **Thomas Clay**, *Professeur de droit*
- **Louis Degos**, *Avocat*
- **Laurent Jaeger**, *Avocat*
- **Les Secrétaires généraux de l'AFA et du CMAP**,

Composition du tribunal arbitral. Souplesse laissée aux parties, mais aussi garantie apportée par l'institution

Déroulement de la procédure arbitrale. Suivi par l'institution, sans ingérence

Coût maîtrisé. Barème connu à l'avance

Un règlement toujours en support

12H30 Synthèse des tables rondes

Michel Armand-Prévost, *Secrétaire général de l'AFA*

Matinée clôturée par un cocktail dans les salons de la CCIP



CMAP

Résoudre autrement vos conflits
avec le Centre de Médiation et d'Arbitrage de Paris

un centre créé par la  **Chambre de commerce
et d'industrie de Paris**



www.cmap.fr